

CCPQ

Bd Pachéco - 19 - boîte 0
1010 Bruxelles

Tél. : 02 210 50 65

Fax : 02 210 55.33

Email : ccpq@profor.be

www.enseignement.be

CONSTRUCTION

BOIS

SCULPTEUR / SCULPTRICE SUR BOIS

PROFIL DE QUALIFICATION

Validation par la C.C.P.Q.

Le 12 décembre 2001

LE METIER

Les pouvoirs, tant privés que publics, belges et européens déploient des efforts considérables pour la restauration, l'entretien du patrimoine, du petit patrimoine et du mobilier.

Depuis plusieurs années, ce secteur en pleine évolution est marqué par un retour à l'exactitude et la justesse des ornements exécutés dans le respect des traditions.

Le sculpteur / la sculptrice sur bois (**ornemaniste**) est un professionnel spécialisé / une professionnelle spécialisée dans la conception et la réalisation d'ornements en architecture, en décoration et en ameublement.

On a besoin d'ouvriers formés /ouvrières formées capables de poursuivre et de restaurer le travail commencé par leurs aînés.

Pour remplir ces différentes missions le sculpteur / la sculptrice doit s'appuyer sur des compétences diverses telles que : connaissance des matériaux bois, dérivés du bois et autres. Des styles, des ornements, des formes et du modelé.

Définition de l'activité du sculpteur / de la sculptrice sur bois ornemaniste :

Réaliser une sculpture composée d'ornements décoratifs, en divers matériaux, dans le but d'embellir un objet, un décor, une façade... Tout en respectant un style déterminé et les normes esthétiques.

FONCTIONS	ACTIVITES	COMPETENCES
1. VEILLER AU REPECT DES REGLES D'HYGIENE, DE SECURITE ET DE PROTECTION DE L ENVIRONNEMENT.	1.1. Appliquer la législation et les règlements en matière de protection et prévention au travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Participer au climat de sécurité et d'hygiène et d'humanisation du travail, • Identifier le bien – fondé des impositions propres à la fonction, • Utiliser et veiller à l'utilisation des équipements de protection individuels et collectifs spécifiques aux travaux à réaliser, • Utiliser les matériels et accessoires de manière sécuritaire, • Veiller au respect des règles par le personnel.
2. CONCRETISER L'IDEE D UNE ŒUVRE.	2.1. Rechercher la composition en réalisant une esquisse du futur décor.	<ul style="list-style-type: none"> • Traduire les souhaits du client en croquis représentatifs, • Identifier les sources documentaires (modèles, croquis, photographies,..), • Justifier et défendre les choix de style et de conception en fonction des critères propres à sa profession ; • Identifier l'évolution des styles et l'ornementation.
	2.2. Faire un avant – projet (dessin plus élaboré, indiquant le mouvement, les types d'ornements, les masses et volumes).	<ul style="list-style-type: none"> • Dessiner les ornements, en respectant leur silhouette, leur mouvement et leur disposition dans la composition ; • Composer un ensemble esthétique ayant les mêmes caractéristiques ornementales (l'idée de départ doit se refléter dans toute la composition) ; • Utiliser les techniques de dessin adéquates au travail à réaliser et à mettre en valeur (fusains, sanguines, crayons, aquarelles,...).
3. PREPARER ET ETUDIER LA PIECE A SCULPTER.	3.1. Réaliser des études du dessin, en terre ou en plastiline des ornements en fort relief ou peu courant.	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les techniques d'ombrage du dessin, du travail de la terre et de la plastiline (chercher des modèles, consulter de la documentation,..).
	3.2.Réaliser le dessin à grandeur d'exécution.	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser son dessin en respectant le style, les mêmes caractéristiques d'ensembles et

		<p>l'esthétique de la composition ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les critères de qualité propres à la profession (dimensions des éléments constitutants, choix et exigences des matériaux et l'orientation des ornements en fonction de leur emplacement.
	3.3. Calculer le prix de revient.	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir les matériaux principaux, • Identifier les différents aspects de la structure du bois ou autres matériaux en fonction du style et de l'esthétique choisie ; • Evaluer, comparer et calculer le prix des matériaux, • Evaluer le coût des opérations et la main - d'œuvre.
4. FACONNER LA PIECE A SCULPTER	4.3. Reporter le dessin sur la pièce à sculpter	<ul style="list-style-type: none"> • Reporter avec précision le dessin d'analyse sur la pièce de bois.
	4.4. Défoncer (épanneler) les différents plans à sculpter.	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser en toute sécurité et avec précision la défonceuse portative ou à plateau, • Apprécier les différents plans et niveaux de la sculpture.
	4.3. Coller ou assembler certaines parties saillantes.	<ul style="list-style-type: none"> •
5. REALISER LA PIECE A SCULPTER.	5.1. Dégrossir la masse.	<ul style="list-style-type: none"> • Affûter les outils (fermoir, gouges), • Identifier le modelé de l'ornement, • Utiliser les machines à sculpter pour dégrossir.
	5.2. Ebaucher la sculpture.	<ul style="list-style-type: none"> • Modeler la forme de l'ornement avec précision.
	5.3. Découper les ornements en respectant son dessin.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier le dessin de l'ornement, • Reproduire son dessin initial, • Couper proprement son bois, • Dégraisser les parties hautes pour décoller l'ornement des fonds.
6. FINIR LA PIECE A SCULPTER.	6.1. Placer les brettés dans les ornements.	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les outils appropriés ou propres à la finition.
	6.2. Terminer les fonds.	

	6.3. Réaliser une finition générale de la pièce.	
7. S'ADAPTER A LA VIE PROFESSIONNELLE	7.1. Communiquer en milieu professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> • S'exprimer clairement dans un langage technique adéquat, • Transmettre correctement aux personnes intéressées et dans un langage approprié les consignes de travail ; • Lire et interpréter correctement les conventions symboliques des plans , schémas, documents techniques ; • Etablir une fiche de travail, une note de synthèse d'activité, un compte-rendu.
	7.2 Assurer les relations professionnelles et sociales.	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter la législation sociale appliquée au métier, • Identifier les droits, devoirs et responsabilité des travailleurs, • Echanger des informations avec des interlocuteurs variés et prendre en compte les avis, • Donner, par écrit ou oralement, des consignes ; s'assurer de leur application, • Identifier les dysfonctionnements organisationnels et relationnels, • Respecter les collègues et leur travail,
	7.3. Assurer les relations commerciales.	<ul style="list-style-type: none"> • Entreposer l'œuvre dans les meilleures conditions commerciales. • Développer ses capacités de diplomatie, empathie.